HIGH-GLOSS STONE SEALER

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon le Règlement sur les produits dangereux (HPR) du Canada DORS / 2015-17

SECTION 1: PRODUIT ET LA IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur de produit

Nom Chimique	Mélange
N° CAS	Mélange
Nom Commercial	HIGH-GLOSS STONE SEALER
Code du produit.	Aucun

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Identifiée	Pierre scellant de surface
Utilisations Déconseillées	Aucun
Identification de la société	MORE Surface Care, LLC 200 Union Grove Rd SE Calhoun, GA 30701
Téléphone	(844) 404-MORE (6673)
Email (personne compétente)	steve@moresurfacecare.com & mark@moresurfacecare.com

Numéro d'appel d'urgence

Tél. d'urgence	**Urgence Médicale**: (416) 813-5900; Non classé comme dangereux pour le transport.

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

HPR / WHIMIS 2015 / Classification GHS	Non classé comme dangereux pour l'utilisation et le conditionnement.

Éléments d'étiquetage

Symbole de Danger	Aucun
Mention(s) d'Avertissement	Aucun
Mention(s) de Danger	Aucun
Mention(s) de Mise en Garde	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux. EN CAS D'INHALATION: Consulter un médecin en cas de malaise. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. Si l'irritation (rougeurs, éruption ou apparition de cloques) s'étend, consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation se développe et persiste, consulter un médecin. EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
Autres dangers	Nocif pour la vie aquatique. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants Dangereux	% wt.	N° CAS	Classification des dangers
Acrylic Polymers	45 - 50	Trade Secret	Not classified as dangerous for supply/use.
Tributoxyethyl phosphate	<5	78-51-3	Aquatic Acute 3; H402 Aquatic Chronic 3; H412
Dipropylene glycol monomethyl ether	<5	34590-94-8	Flam. Liq. 4;H227
Phenoxypropanol	<5	770-35-4	Eye Irrit. 2; H319

Autres informations - Les substances dans le produit qui pourraient présenter un danger sanitaire ou environnemental, ou qui ont des limites d'exposition professionnelle, sont détaillées ci-dessous.: **Aucun**

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Inhalation	Consulter un médecin en cas de malaise.
Contact avec la Peau	En cas de contact de la substance avec la peau, laver avec de l'eau et du savon. Si l'irritation (rougeurs, éruption ou apparition de cloques) s'étend, consulter un médecin.
Contact avec les yeux	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation se développe et persiste, consulter un médecin.
Ingestion	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Aucun
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

-Moyens d'Extinctíon Appropriés	Non combustible. Ceux appropriés pour contenir l'incendie.
-Moyens d'extinctíon à Proscrire	Non attribué.
Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	La combustion ou la décomposition thermique dégage des vapeurs toxiques et irritantes.
Conseils aux pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection appropriés en cas d'incendie. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le liquide de pénétrer dans les égouts, dans les caves et dans les fosses et tranchées de travail. Éviter le rejet dans l'environnement.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Couvrir les déversements avec un matériau absorbant inerte. Placer dans un conteneur pour élimination ou récupération.

Référence à d'autres sections

Aucun

Autres informations

Aucun

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

-Température de stockage

Ne pas laisser le produit geler.

-Matières incompatibles

Ce produit doit être stocké à l'écart des fortes sources de chaleur et des produits chimiques oxydants. Eviter le contact avec: strong acids.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pierre scellant de surface

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition sur le lieu de travail

SUBSTANCE.	N° CAS	(8 h TWA)		(VLE)		Remarque:
		OEL (Canada)	TLV (ACGIH)	OEL (Canada)	TLV (ACGIH)	
Dipropylene glycol monomethyl ether	34590-94-8	100 ppm	100 ppm	150 ppm	150 ppm	Skin

-VME : Limite d'exposition prolongée**;** VLE: Limite d'exposition (15 min)

Méthode de surveillance recommandée

NIOSH 2554 (Glycol ethers)

Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Non requis normalement.

Équipement personnel de protection

Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection pour les yeux (lunettes de protection, écran facial ou lunettes de sûreté).

Protection de la peau (Protection des mains/ Divers)

Porter des gants adaptés si un contact prolongé avec la peau est probable. Vérifier avec les données des équipements de protection du fournisseur.

Protection respiratoire	Normalement, aucune protection respiratoire individuelle est nécessaire. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Vérifier avec les données des équipements de protection du fournisseur.
Thermal hazards	Non requis normalement. Utilisez des gants de protection thermique, en cas de besoin.
Contrôles D'exposition Liés À La Protection De L'environnement	Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquid
Couleur.	Blanc laiteux
Odeur	Non disponible
Seuil Olfactif (ppm)	Non disponible
pH	Non disponible
Point de Fusion (°C) / Point de Congélation (°C)	Non disponible
Point/intervalle d'ébullition [°C]:	>100 °C
Point d'Eclair (°C)	Not flammable
Taux d'Evaporation	Non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable
Limites d'Explosivité	Non disponible
Pression de Vapeur (Pascal)	Non disponible
Densité de Vapeur (Air=1)	Non disponible
Masse volumique (g/ml)	Non disponible
Solubilité (Eau)	Soluble.
Solubilité (Autre)	Non disponible
Coefficient de Partage (n-Octanol/eau)	Non disponible
Température d'Auto-Inflammabilité (°C)	Non disponible
Température de Décomposition (°C)	Non disponible
Viscosité Cinématique (cSt)	Non disponible
Propriétés explosives	Non ExplosifNon Explosif.
Propriétés comburantes	Not an oxidizer
Autres informations	Non disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Stable dans les conditions normales.
Stabilité chimique	Stable.
Possibilité de réactions dangereuses	Non attribué.
Conditions à éviter	Matières incompatibles.
Matières incompatibles	Ce produit doit être stocké à l'écart des fortes sources de chaleur et des produits chimiques oxydants. Eviter le contact avec: strong acids.
Produit(s) de décomposition dangereux	Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Fumée âcre

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Itinéraire d'expositions: Inhalation**,** Contact avec la Peau**,** Contact avec les yeux

Informations sur les effets toxicologiques

Acrylic Polymers (CAS# Trade Secret) - Par analogie avec des produits apparentés:

Toxixité aiguë LD50 (oral): >5000 mg/kg-bw (rat, female)

Tributoxyethyl phosphate (CAS# 78-51-3):

Toxixité aiguë
LD50 (oral): >2000 mg/kg-bw (rat)
LD50 (dermal): >2000 mg/kg (rabbit)
LC50 (inhalation): >6.4 mg/L (rat) (4 hour)

Irritation/Corrosivité Non irritante
Sensibilisation Non sensibilisant pour la peau.
Toxicité à dose répétée Non disponible.

Cancérogénicité

NTP	IARC	ACGIH	OSHA	NIOSH
Non.	Non.	Non.	Non.	Non.

Mutagénicité Non disponible.
Toxicité pour la reproduction Non disponible.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Tributoxyethyl phosphate (CAS# 78-51-3):

A court terme
LC50 (96 heures): 24 mg/L (fish)
EC50 (48 heures): 53 mg/L (aquatic invertebrate)
EC50 (72 hour): 61 mg/L (algae)

À long terme
NOEC (72 hour): 7.6 mg/L (algae)

Persistance et dégradabilité Facilement biodégradable.
Potentiel de bioaccumulation Non disponible.
Mobilité dans le sol Non disponible.
Résultats des évaluations PBT et VPVB Pas classé comme PBT ou vPvB.
Autres effets néfastes Non disponible.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale. Se renseigner auprès de spécialistes ou auprès des autorités locales.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transports terrestres (TDG)	Transport maritime (IMDG)	Transports aérien (OACI/IATA)
numéro ONU,	**Non classé comme dangereux pour le transport.**		
Désignation officielle de transport			
Classe(s) de danger pour le transport			
Groupe d'emballage			
Dangers pour l'environnement			

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC: Non applicable

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:
Canada (DSL / NDSL) - Tous les produits chimiques listés

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Sections contenant des révisions ou mises à jour: 1-16.

Date de préparation: June 17, 2015

Mention(s) de Danger et Phrases de Risque Énuméré dans: SECTION 2:/ SECTION 3:

Mention(s) de Danger
- H227: Liquide combustible.
- H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
- H402: Nocif pour la vie aquatique.
- H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils en matière de formation : Aucun.

Disclaimer: We believe the statements, technical information and recommendations contained herein are reliable, but they are given without warranty or guarantee of any kind. The information contained in this document applies to this specific material as supplied. It may not be valid for this material if it is used in combination with any other materials. It is the user's responsibility to satisfy oneself as to the suitability and completeness of this information for the user's own particular use.